

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bilan électrique Nouvelle-Aquitaine 2018

La production d'électricité renouvelable couvre près d'un quart de la consommation de la Nouvelle-Aquitaine en 2018

Le bilan électrique de la région Nouvelle-Aquitaine s'inscrit dans la tendance nationale avec une production d'électricité renouvelable en progression (+23,2%). La Nouvelle-Aquitaine maintient son rang de première région productrice d'énergie solaire (28,7% de la production nationale). La consommation d'électricité reste, quant à elle, stable (39,8 TWh). La production d'électricité renouvelable couvre ainsi, et pour la première fois, près d'un quart de la consommation (23%) en 2018.

La production d'électricité de la région Nouvelle-Aquitaine en 2018 est en hausse (+4,5 %) par rapport à l'an dernier et s'établit à 56,9 TWh. Cette croissance est due à :

- Une **augmentation de la production d'électricité hydraulique (+37,2%)** en raison d'une pluviométrie plus abondante qu'en 2017 ;
- Une **production d'électricité éolienne et solaire en hausse**, respectivement +40,7% et +16,3% grâce à des conditions météorologiques propices et aux parcs éoliens et solaires qui continuent de croître pour atteindre respectivement 955 MW (+11,6 %) et 2262 MW (+12,8 %).

En regard, la **consommation d'électricité reste stable (39,8 TWh)** tout comme au niveau national et conformément aux prévisions de RTE.

Dans ces conditions, **la production d'électricité d'origine renouvelable couvre à elle seule 23% de la consommation de la région.** En tenant compte de la production des centrales nucléaires, la production annuelle totale d'électricité en Nouvelle-Aquitaine a dépassé d'un tiers la consommation régionale en 2018.

Pour contribuer à la réussite de la transition énergétique en Nouvelle-Aquitaine et à l'accompagnement de la dynamique économique des territoires, **RTE a investi 135 millions d'euros en région en 2018.** L'année a été marquée par des projets d'adaptation et de renouvellement du réseau électrique, s'appuyant également sur le développement du numérique. RTE a notamment engagé la construction de deux liaisons souterraines dans le Pays Basque et lancé un projet d'expérimentation de stockage d'électricité en Haute-Vienne pour optimiser la gestion des flux d'électricité. **Sur la période 2019-2023, RTE prévoit d'investir 495 millions d'euros en Nouvelle-Aquitaine.** RTE poursuit ses études et la concertation avec les acteurs du territoire en vue de créer une nouvelle interconnexion électrique entre la France et l'Espagne, passant par le Golfe de Gascogne, et qui sera entièrement souterraine et sous-marine.



RTE, Réseau de Transport d'Électricité, est une entreprise de service. Notre mission fondamentale est d'assurer à tous nos clients l'accès à une alimentation électrique économique, sûre et propre. RTE connecte ses clients par une infrastructure adaptée et leur fournit tous les outils et services qui leur permettent d'en tirer parti pour répondre à leurs besoins, dans un souci d'efficacité économique, de respect de l'environnement et de sécurité d'approvisionnement en énergie. À cet effet, RTE exploite, maintient et développe le réseau à haute et très haute tension. Il est le garant du bon fonctionnement et de la sûreté du système électrique. RTE achemine l'électricité entre les fournisseurs d'électricité (français et européens) et les consommateurs, qu'ils soient distributeurs d'électricité ou industriels directement raccordés au réseau de transport. 105 000 km de lignes comprises entre 63 000 et 400 000 volts et 50 lignes transfrontalières connectent le réseau français à 33 pays européens, offrant ainsi des opportunités d'échanges d'électricité essentiels pour l'optimisation économique du système électrique. RTE emploie 8 500 salariés.